

DESCRIPTIF DES EPREUVES

L'Attestation Technique de niveau 1 comprend 3 épreuves.
Les descriptifs qui suivent sont relatifs au style ou à l'école du candidat.
Le candidat présente au jury le nom et la liste des formes de son style ou école.

1/ DEMONSTRATION TECHNIQUE

50 points (note requise : 30 ; note éliminatoire : 8)
Etre capable d'exécuter les quatre premières paumes de la forme.
5 minutes maximum, vitesse au choix du candidat.

2/ APPLICATIONS MARTIALES

10 points (note requise : 6 ; note éliminatoire : 2)
Etre capable de démontrer avec un partenaire de son choix, des applications tirées de la démonstration technique, à la demande du jury. Faire le mouvement de la forme avant ou après l'application.
5 minutes maximum

3/ TRAVAIL A DEUX:

40 points (note requise : 24 ; note éliminatoire : 6)
Etre capable d'exécuter, avec le partenaire de son choix des exercices d'applications martiales sur place.
8 minutes maximum.

ENTRETIEN

Etre capable, à la demande du jury:

- de justifier les caractéristiques techniques de sa prestation,
- de présenter son cursus de formation technique,
- d'explicitier le projet motivant sa candidature.

5 minutes maximum.

NOTATION SUR 100 POINTS : NOTE REQUISE 60 / 100
En cas de note inférieure, le candidat doit repasser les 3 épreuves.

NB : L'ATT, Attestation Technique étant propre à chaque Art Martial Chinois Interne et présentée devant un jury spécialisé, le candidat s'engage à repasser une ATT pour pouvoir enseigner cette option supplémentaire.

DESCRIPTIF DES EPREUVES

L'Attestation Technique ATT 2 comprend cinq épreuves :

Les descriptifs qui suivent sont relatifs au style ou à l'école du candidat.

Le candidat présente au jury le nom et la liste des formes de son style ou école.

1/ DEMONSTRATION TECHNIQUE

50 points (note requise : 30 ; note éliminatoire: 15)

Etre capable de présenter les six premières paumes de la forme.

5 minutes maximum, vitesse au choix du candidat.

2/ APPLICATIONS MARTIALES

10 points (note requise : 6 ; note éliminatoire : 3)

Etre capable de démontrer avec un partenaire de son choix, des applications tirées de la démonstration technique de la forme présentée, à la demande du jury. Le candidat peut montrer le mouvement de la forme avant ou après l'application. Il peut être demandé des réponses libres à attaques libres du partenaire.

5 minutes maximum

3 / TRAVAIL A DEUX

40 points (note requise : 24 ; note éliminatoire : 12)

Etre capable d'exécuter, avec le partenaire de son choix des exercices d'applications martiales en déplacements.

8 minutes maximum

4/ ARMES

20 points (note requise : 12 ; note éliminatoire: 5)

Etre capable d'exécuter un enchaînement d'une arme de Bagua Zhang.

5 minutes maximum

5/ ENTRETIEN

20 points (note requise : 12 ; note éliminatoire : 5)

Etre capable, à la demande du jury:

- de justifier les caractéristiques techniques de sa prestation,
- de présenter son cursus de formation technique,
- d'expliciter le projet motivant sa candidature.

8 minutes maximum

NOTATION SUR 140 POINTS : NOTE REQUISE 84 / 140

En cas de note inférieure, le candidat doit repasser les 5 épreuves

NB : L'ATT, Attestation Technique étant propre à chaque Art Martial Chinois Interne et présentée devant un jury spécialisé, le candidat s'engage à repasser une ATT pour pouvoir enseigner cette option supplémentaire.